



2023-024
MODIFICATION DES RÈGLES
DE STATIONNEMENT ET DE
CIRCULATION

Cours des Quais

Le Maire de la Commune de La TRINITE SUR MER,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'entreprise ECR Environnement Agence de Lorient, représentée par Monsieur Paul HOUDOIN, Chargé d'études géotechniques (Tél : 02 97 87 42 32), sise 2 rue André Ampère - 56260 LARMOR-PLAGE, en date du 24 février 2023 concernant des travaux de sondage géotechnique sur le Cours des Quais,

Considérant qu'il est de l'intérêt général de réglementer le stationnement et la circulation pendant la durée du chantier,

ARRETE

ARTICLE PREMIER

Le mardi 28 février 2023 toute la journée, l'entreprise ECR Environnement est autorisée à procéder à trois sondages géotechniques sur le Cours des Quais chaussée Est, au niveau de l'intersection avec la rue du Voulien dans le cadre d'un chantier mobile.

ARTICLE DEUXIEME

La circulation sera maintenue sur une seule voie quelle que soit la l'organisation du chantier et le positionnement des engins de forage.

La signalisation de chantier doit être conforme à l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 - Huitième partie --- Signalisation temporaire) et sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE TROISIEME

La chaussée sera remise en état après intervention dans les règles de l'art et selon les prescriptions techniques de structure au minimum applicables à la classe T2/T3 ou avec des matériaux aux propriétés techniques similaires. Les travaux ne devront en aucun cas engendrer une dégradation accélérée de la chaussée et la responsabilité de l'entreprise pourra être recherchée en cas d'inobservation de ces prescriptions.

ARTICLE QUATRIEME

La Police Municipale et les services techniques municipaux sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté à :

- La Police Municipale,
- Les Services Techniques,
- La société ECR Environnement

Fait à La Trinité-sur-Mer, le 24 février 2023

Pour le Maire empêché, L'adjoint délégué

Jean-Paul Le Nin

Affiché le **27 FEV. 2023**

